



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

CGT Conseil Départemental du Jura

Le 24 mars 2017

Objet : préavis de grève pour le 4 avril 2017

Monsieur le Président du Conseil Départemental
s/s couvert de Mme la Directrice Générale des Services

Monsieur le Président,

La réforme territoriale, contre laquelle depuis de longues semaines notre organisation syndicale se bat, a des conséquences désastreuses sur l'organisation des services comme sur les conditions de travail des agents des collectivités territoriales.

C'est le cas pour la Direction des Transports du Département qui subit un bouleversement et une déstabilisation difficilement acceptables.

Il nous semble que ni la Région BFC ni le Département du Jura ne mesurent véritablement les conséquences de ce changement.

Le personnel, s'il ne remet pas en cause le principe, est particulièrement inquiet de la perspective d'un déménagement qui, d'après nos informations, devrait se faire dans le courant du mois d'avril. C'est sans compter en effet l'exigence absolue d'une bonne marche du service pour la réussite de la prochaine rentrée scolaire.

C'est pourquoi nous demandons que ce déménagement, s'il devait avoir lieu, se fasse après le 1^{er} décembre pour tenir compte des contraintes techniques (informatique, accueil du public, information...) et pour s'assurer du bon déroulement de la préparation de la rentrée scolaire, et ainsi permettre le transport à tous les élèves du Jura, dans des conditions satisfaisantes, dès le premier jour de classe.

Par ailleurs nous émettons de sérieuses réserves quant aux futurs locaux proposés pour la Direction des Transports. Le lieu actuel avenue Rouget de Lisle se trouve à proximité de la

Gare, ce qui constitue un avantage pratique très appréciable pour tous les usagers scolaires et commerciaux des transports Jurago.

En conséquence, nous demandons à ce sujet qu'il y ait une véritable concertation entre les deux collectivités en tenant compte du point de vue des agents mais aussi des usagers.

Nous tenons aussi à défendre le principe de l'aide aux familles en matière de transport scolaire. Nous revendiquons que cette aide reste au moins au niveau où elle se trouve aujourd'hui dans le contexte social tendu que nous connaissons.

Nous avons enfin quelques inquiétudes sur le devenir professionnel de certains agents et sur leurs conditions de travail à venir dans l'une ou l'autre des deux collectivités.

Pour toutes ces raisons, notre syndicat dépose un préavis de grève pour le **mardi 4 avril 2017**. Ce préavis est particulièrement destiné à la Direction des Transports où nous appelons à des débrayages. Mais il couvre également l'ensemble des services du Département pour permettre aux collègues, qui le désirent, de manifester leur solidarité.

Une copie du présent courrier sera également transmise à Mme la Présidente de Région tout aussi concernée par la question. Le personnel ne saurait être l'enjeu, ou la victime, d'un manque de concertation, voire d'une mésentente, entre les deux collectivités notamment sur les questions pratiques découlant des transferts de compétence.

Nous sommes disposés à vous rencontrer pour discuter des points abordés.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Président l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le syndicat CGT,
Le secrétaire,

Jean-Marc Gardère